



© FFE/E.B.

Le métier d'enseignant d'équitation intègre le concours « Meilleurs Apprentis de France » !

La rentrée 2021 aura une saveur nouvelle pour les élèves de formation BPJEPS équitation. A compter de septembre prochain, le concours du meilleur apprenti de France s'ouvre à quatre nouvelles professions de la filière équine, et parmi elles celle d'enseignant d'équitation.

Valoriser le métier d'enseignant d'équitation

La Fédération Française d'Équitation est toujours mobilisée pour valoriser les métiers du cheval. Les équipes de la FFE ont travaillé en 2020, conjointement avec le conseil emploi formation de l'IFCE, pour l'entrée du métier d'enseignant d'équitation au concours des « Un des Meilleurs Apprentis de France » (MAF).

Organisé chaque année par la prestigieuse Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France, ce concours permettra aux apprentis en formation BPJEPS de se mesurer pour viser l'excellence.

« C'est une belle reconnaissance pour tous les enseignants d'équitation de voir leur métier mis en lumière grâce à ce concours. Les métiers de l'équitation recrutent en France et il nous semble très important de valoriser ce savoir-faire de terrain qui allie connaissance de l'animal, compétences pédagogiques et technicité. » précise Serge Lecomte, président de la FFE.

Jean-Luc Force, cadre technique national à la FFE, ancien cavalier international de concours complet et entraîneur a été nommé référent métier pour le concours. Il est en charge de la définition du contenu et du déroulé des différentes épreuves. « Ce concours représente, pour les élèves en formation, une formidable occasion de valoriser leurs compétences, savoir-faire et savoir-être. Il permettra de détecter les jeunes talents et les aidera à entrer dans le monde professionnel. » indique Jean-Luc Force.

En pratique

Le concours « MAF » est ouvert aux jeunes de moins de 21 ans, en formation initiale dans un établissement public ou privé, sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage. Il se déroule en plusieurs étapes, avec des épreuves départementales en mars, régionales en mai et la finale nationale en juin. Le thème d'examen reste le même tout au long de la compétition, permettant ainsi aux concurrents de parfaire leur prestation au fil de l'année.

Le « MAF », une mise à l'honneur du savoir-faire des apprentis :

Depuis 1985, le concours « Un des meilleurs apprentis de France », pensé et organisé par la société nationale Meilleur ouvrier de France (MOF), offre la possibilité chaque année à des apprentis de tous horizons professionnels de montrer leur savoir-faire. Plus de 90 métiers sont représentés, comme fleuriste, coiffeur ou encore bijoutier-joaillier. Les métiers de filière équine étaient jusqu'alors représentés par les professions de maréchal-ferrant et de sellier harnacheur. En septembre aux côtés des enseignants d'équitation, les métiers de palefrenier soigneur, cavalier d'entraînement et lad-driver feront également leur entrée dans le concours.

CONTACTS PRESSE

FFE Communication (+33 254 944 645) | communication@ffe.com

Agence Consulis - Véronique Gauthier (+33 672 770 600) | agenceconsulis@gmail.com